

TRANSACTION VENTE	
Transaction sur immeuble (Prix net vendeur) (*)	Honoraires Perçus
Pour une vente inférieure à 120 000 euros inclus	FORFAIT 9000 € TTC
Entre 120 001 € à 300 000 €	5,8 % TTC
Entre 300 001 € à 600 000 €	4,8 % TTC
Entre 600 001 € à 1 200 000 €	3,9 % TTC
Pour les ventes supérieur à 1 200 000 €	3,5 % TTC
*Les honoraires sont exprimés en euros TTC (TVA en vigueur au taux de 20 %) et calculés sur le prix net vendeur. Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur, selon les modalités prévues au mandat de vente signé entre les parties. Cette information est précisée dans chaque annonce conformément à la réglementation en vigueur. Le barème des honoraires est non cumulatif : une seule tranche tarifaire est applicable à l'intégralité du prix de vente. Les honoraires pratiqués ne peuvent excéder ceux figurant au barème en vigueur affiché en agence et communiqué aux clients. Le présent barème entre en vigueur le 02/05/2026 et remplace tout barème antérieur. En cas de délégation de mandat ou de collaboration inter-agences, les honoraires applicables sont ceux prévus au mandat initialement confié à l'agence détentricice du mandat.	

LOCATIONS (Bail LOI 89-462)	
« Selon l'article 5 de la loi du 06 juillet 1989 modifié par la loi ALUR du 24 mars 2014 (...), le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour ces prestations, ne peuvent excéder celui imputé au bailleur et demeure supérieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable de la chose louée, fixé par voie réglementaire et révisable chaque année » “Dans la limite des plafonds réglementaires en vigueur (zone B1)”	
Honoraires à la charge du bailleur	Honoraires Perçus
Honoraires de publicité, visite, de constitution du dossier du locataire, reportage photos	10 € TTC/ m2
Honoraires d'entremise, conseil et negociation	½ mois de loyer
Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée	3 € TTC/ m2
Honoraires à la charge du locataire	Honoraires Perçus
Honoraires de publicité, visite, de constitution du dossier du locataire et rédaction de bail	10 € TTC / m2
Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée	3 € TTC / m2

TVA en vigueur au 02.05.2026 : 20 %

EDEN IMMOBILIER au capital de 1000,00 € - RCS Bordeaux 941 806 796

N ° TVA Intracommunautaire : FR 35941806796 - Siège social : 41 Avenue Lamartine 33120 Arcachon

Caisse de garantie transaction Galian 120000 EUR - CPI 33012025000000043 - RCP Galian